Procédure de validation de la solution de secours E-SACAPT SECOURS ERSv3

1

 Réception de la demande d'installation du logiciel E-SACAPT SECOURS ERSv3 par les professionnels

2

• Retour du formulaire CERFA 16284*01 par les professionnels au CNSP

3

- Ouvertures des droits par le CNSP aux professionnels
- Envoi du formulaire identifiants navire aux professionnels
- Le statut du navire est IN : Identifiants Navire envoyés

• Marée tests effectuée par le navire ou son représentant

4

- Envoi du "Certificat de bon fonctionnement de la solution de secours" par la CNSP
- Le statut du navire est CBF: Certificat de Bon Fonctionnement est envoyé

5

• Marée "dite" officielle effectuée par le navire ou son représentant

6

 Envoi du "Certificat définitif de transmission des données officielles" par la CNSP

• Le statut du navire est EQUIPE : le certificat définitf est envoyé

7

